

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (UE) N° 2020/878



Permafix 140 SIL Façade en verre

Numéro de matière PF140

Version: 9.1
Remplace la version: 9.0

Mise à jour: 24.11.2025
Date d'édition: 27.2.2026

Page: 1 de 12
Langue: fr-CH

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

Permafix 140 SIL Façade en verre

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Mastic silicone

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: Permapack AG
Rue/B.P.: Reitbahnstrasse 51
Place, Lieu: 9401 Rorschach
Suisse

Téléphone: +41 71 844 12 12
Télécopie: +41 71 844 12 13

Service responsable de l'information:

Anwendungstechnik,
Téléphone: +41 (0) 71 844 12 12, E-mail: info@permapack.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tox. Informationszentrum, Zürich,
Téléphone: +41 (0)44 251 51 51 ou Suisse: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Ce mélange n'est pas classifié comme étant dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette (CLP)

Mentions de danger: néant

Conseils de prudence: néant

Marquage spécial

EUH208
EUH210

Contient 3-Aminopropyltriéthoxysilane. Peut produire une réaction allergique.
Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (UE) N° 2020/878



Permafix 140 SIL Façade en verre

Numéro de matière PF140

Version: 9.1
Remplace la version: 9.0

Mise à jour: 24.11.2025
Date d'édition: 27.2.2026

Page: 2 de 12
Langue: fr-CH

2.3 Autres dangers

Après hydrolyse: formation de 2-Pentanone oxime.
Indication sur 2-Pentanone oxime: Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif en cas d'ingestion. Assurer une ventilation suffisante pendant et après l'utilisation pour empêcher une accumulation de vapeur.

En cas de contact prolongé ou répété avec la peau: Irritation possible.

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

Propriétés perturbant le système endocrinien, Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

3.2 Mélanges

Spécification chimique: Mélange: Polydiméthylsiloxane, réticulant, matières de charge, matières auxiliaires
Depuis les composants dangereux sont liés dans la matrice de polymère, il est peu probable que le produit présente un risque pour la santé et l'environnement.

Composants dangereux:

Identificateurs	Désignation Classification	Teneur
REACH 01-2120004323-76-xxxx N°CE 484-460-1 CAS 37859-55-5	2-pentanone, O,O',O''-(méthylsilyldyne)trioxime Acute Tox. 4; H302. Eye Irrit. 2; H319.	< 5 %
N°CE - CAS 128446-60-6	3-aminopropyl(méthyl)silsesquioxane, à groupement terminal éthoxy Flam. Liq. 3; H226. Skin Irrit. 2; H315. Eye Irrit. 2; H319.	< 5 %
REACH 01-2120006148-66-xxxx n° de liste 700-810-0 CAS 58190-62-8	2-Pentanone, O,O',O''-(éthénysilyldyne)trioxime Acute Tox. 4; H302. Eye Irrit. 2; H319.	< 5 %
N°CE 213-048-4 CAS 919-30-2	3-Aminopropyltriéthoxysilane Acute Tox. 4; H302. Skin Corr. 1B; H314. Eye Dam. 1; H318. Skin Sens. 1B; H317.	< 1 %

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (UE) N° 2020/878



Permafix 140 SIL Façade en verre

Numéro de matière PF140

Version: 9.1
Remplace la version: 9.0

Mise à jour: 24.11.2025
Date d'édition: 27.2.2026

Page: 3 de 12
Langue: fr-CH

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Informations générales: Veiller à une bonne ventilation, notamment dans des locaux fermés. Ne pas respirer les vapeurs. Consulter un médecin en cas de malaise.

En cas d'inhalation: Transporter la personne atteinte à l'air frais. En cas de malaises, consulter un médecin.

Après contact avec la peau: Enlever mécaniquement (p. ex. éponger les parties de la peau affectées avec du coton ou de la cellulose) et laver ensuite abondamment avec de l'eau et un détergent doux. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Ingestion: Rincer la bouche. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Après hydrolyse: formation de 2-Pentanone oxime.
Indication sur 2-Pentanone oxime: Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif en cas d'ingestion.
Peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibilisées.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés: Jet d'eau en aspersion, poudre d'extinction, mousse, sable, dioxyde de carbone.

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

L'incinération dégage une fumée nocive et toxique.
En cas d'incendie, risque de dégagement de: Suie, oxydes d'azote (NOx), monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie: Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (UE) N° 2020/878



Permafix 140 SIL Façade en verre

Numéro de matière PF140

Version: 9.1
Remplace la version: 9.0

Mise à jour: 24.11.2025
Date d'édition: 27.2.2026

Page: 4 de 12
Langue: fr-CH

Indications complémentaires:

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau.
En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.
Ne pas laisser s'écouler l'eau d'extinction dans les canalisations, le sol ou le milieu aquatique.
Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être évacués conformément aux directives officielles locales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.
Porter un équipement de protection approprié. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Éloigner toute source d'ignition.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.
Pour nettoyer le sol ou les objets souillés par ce produit, utiliser: Solvant. Nettoyer.

Indications complémentaires:

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail.
Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Porter un équipement de protection approprié. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.
Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Protéger de l'humidité.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (UE) N° 2020/878



Permafix 140 SIL Façade en verre

Numéro de matière PF140

Version: 9.1
Remplace la version: 9.0

Mise à jour: 24.11.2025
Date d'édition: 27.2.2026

Page: 5 de 12
Langue: fr-CH

Conseils pour le stockage en commun:

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Ne pas stocker ensemble avec: Acides, bases.
Protéger de l'humidité ambiante et de l'eau.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Indications complémentaires:

Ne contient aucune substance ayant des valeurs limites sur le lieu de travail.

DNEL/DMEL:

Indication sur 2-pentanone, O,O',O''-(méthylsilyldiène)trioxime:
DNEL, ouvriers, par inhalation, systémique, à long terme: 1,164 mg/m³
DNEL, ouvriers, dermique, systémique, à long terme: 0,165 mg/kg bw/d
DNEL, consommateurs, par inhalation, systémique, à long terme: 0,287 mg/m³
DNEL, consommateurs, dermique, systémique, à long terme: 0,0825 mg/kg bw/d
DNEL, consommateurs, par voie orale, systémique, à long terme: 0,0825 mg/kg bw/d

PNEC:

Indication sur 2-pentanone, O,O',O''-(méthylsilyldiène)trioxime:
PNEC, eau (eau douce): 0,1 mg/L
PNEC, eau (eau de mer): 0,01 mg/L
PNEC, station d'épuration: 2,15 mg/L
PNEC, sédiment (eau douce): 0,569 mg/kg
PNEC, sédiment (eau de mer): 0,057 mg/kg
PNEC, terre: 0,04422 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail.

Protection individuelle

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire: En cas de dégagement de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire. Utiliser un filtre combiné ABEK conforme EN 14387
Durcis: Appareil avec filtre à particules P1 conforme à la norme EN 143.

Protection des mains: Gants de protection conforme à la norme SN EN ISO 374-1.
Type de gants: caoutchouc nitrile, caoutchouc butyle
Période de latence: >60 min
Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

Protection oculaire: Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme SN EN ISO 16321-1.

Protection corporelle: Porter un vêtement de protection approprié.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (UE) N° 2020/878



Permafix 140 SIL Façade en verre

Numéro de matière PF140

Version: 9.1
Remplace la version: 9.0

Mise à jour: 24.11.2025
Date d'édition: 27.2.2026

Page: 6 de 12
Langue: fr-CH

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Cf. "6.2 Précautions pour la protection de l'environnement".

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique à 20 °C et 101,3 kPa	solide
Couleur:	Forme: Pâteux
Odeur:	Différent selon la teinture
Point de fusion/point de congélation:	Caractéristique
Point d'ébullition:	non applicable
Inflammabilité:	non applicable
Limites inférieure et supérieure d'explosion:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair:	Non applicable
Température d'auto-inflammabilité:	non applicable
Température de décomposition:	> 400 °C
pH:	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique:	Neutre
Solubilité dans l'eau:	Non applicable
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Insoluble
	1,25 log P(o/w) (2-pentanone, O,O',O''-(méthylsilyldi)trioxime)
	D'après le coefficient de partage n-octanol/eau, une accumulation significative dans les organismes est peu probable.
Tension de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	env. 1,03 g/cm ³
Densité de vapeur relative:	Non applicable
Caractéristiques des particules:	Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations

Propriétés explosives:	Le produit est non explosif.
Propriétés comburantes:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	Ne s'enflamme pas spontanément

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Voir sous-section «Possibilité de réactions dangereuses».

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (UE) N° 2020/878



Permafix 140 SIL Façade en verre

Numéro de matière PF140

Version: 9.1
Remplace la version: 9.0

Mise à jour: 24.11.2025
Date d'édition: 27.2.2026

Page: 7 de 12
Langue: fr-CH

10.2 Stabilité chimique

Stable si stocké dans les conditions prévues.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 Conditions à éviter

Protéger de l'humidité ambiante et de l'eau. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Eau, acides, bases

10.6 Produits de décomposition dangereux

Décomposition thermique: Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Effets toxicologiques: Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.

Toxicité aiguë (par voie orale): Manque de données.

Toxicité aiguë (dermique): Manque de données.

Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Manque de données.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Manque de données.

Sensibilisation respiratoire: Manque de données.

Sensibilisation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes spécifiques lors des tests sur les animaux: Non sensibilisant (OECD 406)

Contient 3-Aminopropyltriéthoxysilane. Peut produire une réaction allergique.

Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.

Cancérogénicité: Manque de données.

Toxicité pour la reproduction: Manque de données.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.

Danger par aspiration: Manque de données.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (UE) N° 2020/878



Permafix 140 SIL Façade en verre

Numéro de matière PF140

Version: 9.1
Remplace la version: 9.0

Mise à jour: 24.11.2025
Date d'édition: 27.2.2026

Page: 8 de 12
Langue: fr-CH

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien:

Aucune donnée disponible

Autres informations:

Indication sur 2-pentanone, O,O',O''-(méthylsilylidyne)trioxime:

DL50 Rat, par voie orale: 1.234 mg/kg

DL50 Rat, dermique: > 1.782 mg/kg

Indication sur 2-Pentanone, O,O',O''-(éthénysilylidyne)trioxime:

DL50 Rat, par voie orale: 1.000 - 2.000 mg/kg

DL50 ETA, dermique: > 1.786 mg/kg

Indication sur 3-Aminopropyltriéthoxysilane:

DL50 Rat, par voie orale: 2.660 mg/kg (OCDE 401)

DL50 Lapin, dermique: > 4.076 mg/kg (OCDE 402)

Symptômes

Après hydrolyse: formation de 2-Pentanone oxime. Indication sur 2-Pentanone oxime:

Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif en cas d'ingestion.

L'inhalation des vapeurs peut avoir un effet irritant pour les voies respiratoires et les poumons.

En cas de contact prolongé ou répété avec la peau: Irritation possible.

Peut être nocif en cas d'ingestion.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:

Indication sur 2-pentanone, O,O',O''-(méthylsilylidyne)trioxime:

Toxicité pour le poisson: CL50 Oncorhynchus mykiss: > 113 mg/L/96h (OECD 203)

Toxicité pour la daphnia: CE50 Daphnia magna (puce d'eau géante): > 113 mg/L/48h (OECD 202)

Toxicité pour les algues: ErC50 Pseudokirchneriella subcapitata (algue verte): 100 mg/L/72h (OECD 201)

Toxicité bactérienne: NOEC boue activée: 21,5 mg/L/28d

Indication sur 2-Pentanone, O,O',O''-(éthénysilylidyne)trioxime:

Toxicité pour le poisson: CL50: > 117 mg/L/96h (OECD 203)

Toxicité pour la daphnia: CE50 Daphnia magna (puce d'eau géante): 117 mg/L/48h (OECD 202)

Toxicité pour les algues: ErC50 Pseudokirchneriella subcapitata (algue verte): 103 mg/L/72h (OECD 201)

Toxicité pour le poisson: NOEC Oncorhynchus mykiss: > 100 mg/L

Toxicité pour les algues: NOEC Pseudokirchneriella subcapitata (algue verte): 37 mg/L/3d (OECD 201)

12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Le produit n'est pas biodégradable.

Effets dans les stations d'épuration:

Peut être séparé mécaniquement dans les stations d'épuration.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (UE) N° 2020/878



Permafix 140 SIL Façade en verre

Numéro de matière PF140

Version: 9.1
Remplace la version: 9.0

Mise à jour: 24.11.2025
Date d'édition: 27.2.2026

Page: 9 de 12
Langue: fr-CH

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est improbable.

Coefficient de partage: n-octanol/eau:

1,25 log P(o/w) (2-pentanone, O,O',O''-(méthylsilyldi)trioxime)

D'après le coefficient de partage n-octanol/eau, une accumulation significative dans les organismes est peu probable.

12.4 Mobilité dans le sol

La substance est plus lourde que l'eau et coule.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune

12.7 Autres effets néfastes

Remarques générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchet: 08 04 09* = Déchets de colles et de mastics contenant des solvants organiques ou autres matières dangereuses.

* = Soumis à une documentation.

Recommandation: Incinération de déchets spéciaux avec autorisation des autorités locales.

Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Indications diverses

Élimination conformément à l'« Ordonnance sur la prévention et l'élimination des déchets » (OLED, Ordonnance sur les déchets SR 814.600), à l'« Ordonnance sur le mouvement des déchets » (OmoD; RS 814.610) et à l'« Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets » (LMD, RS 814.610.1).

Section 14. Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR:
néant

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (UE) N° 2020/878



Permafix 140 SIL Façade en verre

Numéro de matière PF140

Version: 9.1
Remplace la version: 9.0

Mise à jour: 24.11.2025
Date d'édition: 27.2.2026

Page: 10 de 12
Langue: fr-CH

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR:

Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR:

néant

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR:

néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement:

La substance/le mélange ne présente pas un danger pour l'environnement sur la base des critères des règlements types de l'ONU.

Polluant marin:

non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales - Suisse

Autres informations, restrictions et dispositions légales:

Aucune donnée disponible

Directives nationales - États-membres de la CE

Autres informations, restrictions et dispositions légales:

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n°: 40

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (UE) N° 2020/878



Permafix 140 SIL Façade en verre

Numéro de matière PF140

Version: 9.1
Remplace la version: 9.0

Mise à jour: 24.11.2025
Date d'édition: 27.2.2026

Page: 11 de 12
Langue: fr-CH

RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases H sous la section 2 et 3:

H226 = Liquide et vapeurs inflammables.
H302 = Nocif en cas d'ingestion.
H314 = Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315 = Provoque une irritation cutanée.
H317 = Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 = Provoque de graves lésions des yeux.
H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.
EUH208 = Contient 3-Aminopropyltriéthoxysilane. Peut produire une réaction allergique.
EUH210 = Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Raison des dernières modifications:

Ajustement linguistique (en allemand)

Créée: 15.1.2010

Service responsable de la fiche technique:

voir rubrique 1: Service responsable de l'information

Abréviations et acronymes:

Acute Tox.: Toxicité aiguë
ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures
ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
AS/NZS: Norme Australienne/Néo-zélandaise
CAS: Service des résumés chimiques
CE: Communauté européenne
CFR: Code des règlements fédéraux
CL50: Concentration létale médiane
CLP: Classification, étiquetage et emballage
Code IMDG: Code Maritime International des Marchandises Dangereuses
DL50: Dose létale 50%
DMEL: Dose dérivée avec effet minimum
DNEL: Dose dérivée sans effet
EC50: Concentration efficace 50%
EmS: Consignes d'intervention d'urgence pour les navires transportant des marchandises dangereuses
EN: Norme européenne
EQ: Quantités exceptées
ETA: Estimation de la toxicité aiguë
Eye Dam.: Endommagement des yeux
Eye Irrit.: Irritation des yeux
Flam. Liq.: Liquide inflammable
IATA: Association du transport aérien international
IATA-DGR: Association du transport aérien international – Règlement sur les marchandises dangereuses
IBC Code: Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
IMO: Organisation maritime internationale
log P(o/w): Coefficient de partage: octanol/eau
MARPOL: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
NOEC: Concentration sans effet observé
OCDE: Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail
PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC: Concentration prédite sans effet
REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
Skin Corr.: Corrosion cutanée
Skin Irrit.: Irritation de la peau
Skin Sens.: Sensibilisation cutanée
TRGS: Règles techniques pour les substances dangereuses
UE: Union européenne
vPvB: Très persistantes et très bioaccumulables

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (UE) N° 2020/878



Permafix 140 SIL Façade en verre

Numéro de matière PF140

Version: 9.1
Remplace la version: 9.0

Mise à jour: 24.11.2025
Date d'édition: 27.2.2026

Page: 12 de 12
Langue: fr-CH

Clause de non-responsabilité: Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Ils ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément designé et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Cette fiche de données de sécurité ne contient que des informations relatives à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.

